



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE *

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : VALMA INSECT FREE
Code de produit : 09224512, A52G
UFI : WY5X-V6CS-U72Q-Y1Q2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation. PC35 Nettoyant. PC35 Autres produits de nettoyage et d'entretien des véhicules (tous types).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Kemetyl Nederland BV
Industrieweg 30
3762 EK Soest, les Pays-Bas
Téléphone : +31-35 7604900
E-mail : msds@kemetyl.com
Website : www.kemetyl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LÉS POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31-35-6099310 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Non classifié comme dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008.

Risques pour la santé : Peut produire une réaction allergique.
Risques physiques/ chimiques : N'est pas classifié selon les directives de CE. Combustible.
Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger : Aucun.

Mention d'avertissement : Non applicable.

H- et P- phrases : EUH208 Contient du ... Peut produire une réaction allergique. Se référer à la rubrique étiquetage supplémentaire pour le texte complet de EUH208*.

Étiquetage des emballages dont le contenu n'excède pas 125 ml et il est techniquement impossible de lister toutes les phrases:

Pictogrammes de danger : Aucun.

Mention d'avertissement : Non applicable.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

H- et P- phrases : EUH208 Contient du ... Peut produire une réaction allergique. Se référer à la rubrique étiquetage supplémentaire pour le texte complet de EUH208*.

Etiquetage supplémentaire (pour toutes les tailles d'emballage)

: * Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique. Tenir hors de portée des enfants.

Déclaration des ingrédients selon le règlement CE 648/2004:

Contient:	Concentration (%)
Phosphates , Agents de surface non ioniques	< 5
Benzisothiazolinone.	

2.3. Autres dangers

Autres informations : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Remarque	Numéro REACH
Propan-2-ol	1 - < 5	67-63-0	200-661-7		01-2119457558-25
Pyrophosphate de tétrapotassium	1 - < 5	7320-34-5	230-785-7		01-2119489369-18
3-Butoxypropan-2-ol	1 - < 5	5131-66-8	225-878-4		01-2119475527-28
2,2',2''-nitrilotriethanol	1 - < 5	102-71-6	203-049-8	MAC	01-2119486482-31
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	< 0,05	2634-33-5	220-120-9		

Nome CE	Classe de danger	Phrases H	Pictogrammes	
Propan-2-ol	Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3	H225; H319; H336	GHS02; GHS07	
Pyrophosphate de tétrapotassium	Eye Irrit. 2	H319	GHS07	
3-Butoxypropan-2-ol	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2	H315; H319	GHS07	
2,2',2''-nitrilotriethanol	-----	-----	-----	
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Skin Sens. 1; Eye Dam. 1; Aquatic Acute 1	H302; H315; H317; H318; H400	GHS05; GHS07; GHS09	H317 : C >= 0,05 %

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation s'élève, consulter un médecin.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Faire ingérer du lait condensé ou une noisette de beurre. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées. Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.

Contact cutané : Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer une peau sèche.

Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.

Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin : Inconnu.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.

Non appropriés : Jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autre matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir également la rubrique 8.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Ne pas respirer les aérosols. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter éclabousser. Porter un vêtement de protection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 50°). A protéger contre des rayons solaires Conserver à l'écart des substances oxydantes.

Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage déconseillés : Aciers (sauf aciers inoxydables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucune niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connue sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m³)	VLE 15 min. (mg/m³)	Observations	Source
Propan-2-ol	BE	997	1248	-	
	FR	-	980	-	
	CH	500	1000	4x15 min., Biologisches Monitoring, Schwangerschaft Gruppe C Dow IHG	
3-Butoxypropan-2-ol		303	-	-	
		5	10	-	
	CH	5	20	4x15 min., Einatembar	
2,2',2''-nitriлотriethanol	BE	5	-	-	

Valeur biologique tolérable (VBT):



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Nom chimique	Pays	Paramètre biologique	VBT-valeur	Matériel d'examen/ Temps d'échantillonnage/ Remarques
Propan-2-ol	CH	Aceton	25 mg/l (0,4 mmol/l)	U / b /
	CH	Aceton	25 mg/l (0,4 mmol/l)	B / b /

Abréviations liste des VBT : B = Sang total. E = Erythrocytes. U = L'urine A = Air alvéolaire. P/S = Plasma / sérum. a = Aucune restriction. b = Fin d'exposition ou fin de quart de travail c = Comme une exposition à long terme: après plusieurs changements précédents. d = Avant le prochain quart de travail. N = Paramètre non spécifique. Q = Interprétation quantitative difficile. X = Influences environnementales. P = Détermination provisoire. T = Effet toxique aigu. # = Substance cancérigène avec seuil. Si la valeur MTD est observée, un risque accru de cancer n'est pas à prévoir.

Source : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, SUVA (CH)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Propan-2-ol	Dermale				888 mg/kg bw/day
	Inhalation				500 mg/m3
Pyrophosphate de tétrapotassium	Inhalation				44,08 mg/m3
3-Butoxypropan-2-ol	Dermale				44 mg/kg bw/day
	Inhalation				270,5 mg/m3
2,2',2''-nitrilotriethanol	Dermale				6,3 mg/kg bw/day
	Inhalation			5 mg/m3	5 mg/m3
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	Inhalation				6.81 mg/m3
	Dermale				0.966 mg/kg bw/day

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Propan-2-ol	Dermale				319 mg/kg bw/day
	Inhalation				89 mg/m3
Pyrophosphate de tétrapotassium	Orale				26 mg/kg bw/day
3-Butoxypropan-2-ol	Inhalation				10,87 mg/m3
	Dermale			33,8 mg/m3	16 mg/kg bw/day
	Inhalation				
2,2',2''-nitrilotriethanol	Orale				8,75 mg/kg bw/day
	Dermale				3,1 mg/kg bw/day
	Inhalation			1,25 mg/m3	1,25 mg/m3
	Orale				13 mg/kg bw/day
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	Inhalation				1.2 mg/m3
	Dermale				0.345 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Propan-2-ol	Eau	140,9 mg/l	140,9 mg/l	
	Sédiment	552 mg/kg	552 mg/kg	
	Intermittent water			140,9 mg/l
	STP			2251 mg/l
	Soil			28 mg/kg
	Orale			160 mg/kg food
Pyrophosphate de tétrapotassium	Eau	0,05 mg/l	0,005 mg/l	



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

3-Butoxypropan-2-ol	Intermittent water			0,5 mg/l
	STP			50 mg/l
	Eau	0,525 mg/l	0,0525 mg/l	
2,2',2''-nitrioltriethanol	Sediment	2,36 mg/kg	0,236 mg/kg	
	Intermittent water			5,25 mg/l
	STP			10 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	Soil			0,16 mg/kg
	Eau	0,32 mg/l	0,032 mg/l	
	Sediment	1,7 mg/kg	0,17 mg/kg	
	Intermittent water			5,12 mg/l
	STP			10 mg/l
	Soil			0,151 mg/kg
	Eau	0.00403 mg/l	0.000403 mg/l	
	Sediment	0.0499 mg/kg	0.00499 mg/kg	
	STP			1.03 mg/l
	Soil			3 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage momentané, il n'est pas nécessaire d'utiliser des vêtements de protection spéciaux. En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité appropriés, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique. Matériau approprié: caoutchouc naturel. Indication du temps de perméabilité:6 heures.

Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire approprié. Approprié: filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux. En cas de contact répété ou prolongé et en cas d'exposition excessive, porter des gants appropriés. Matériau approprié: caoutchouc naturel. ± 0,5 mm. Indication du temps de perméabilité:6 heures.

Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

*

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide.	
Couleur	: Jaune.	
Odeur	: Caractéristique.	
Seuil olfactif	: Inconnu.	
pH	: 9,5	
Hydrosolubilité	: Soluble.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Non applicable.	Contient agents de surface. Le système O/W forme une émulsion. Non mesurés. Impertinents pour les mélanges.
Point d'éclair	: 55 °C	Coupelle fermée. Ne peut favoriser la combustion.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.	Liquide. Voir point d'éclair.
Température d'auto-inflammabilité	: > 260 °C	
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C	
Point/intervalle de fusion	: 0 °C	



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Propriétés explosives	: Pas d'explosif.	
Limites d'explosion (%) dans l'air	: Inconnu.	Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 1,1 (3-Butoxypropan-2-ol)
	:	Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 12 (Propan-2-ol)
Propriété d'oxydation	: Non applicable.	Ne contient pas des agents oxydants.
Décomposition thermique	: Non applicable.	
Viscosité (20°C)	: 1 mm2/sec	(1 mm2/sec = 1cSt)
Viscosité (40°C)	: 1 mm2/sec	
Pression de vapeur (20°C)	: 2300 Pa	
Densité de vapeur relative	: > 1	(air = 1)
Masse volumique (20°C)	: 1 g/ml	
Caractéristiques des particules	: Non applicable.	Liquide.

9.2. Autres informations

Autres informations : Impertinent.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

*

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

Toxicité aiguë	: CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.
Corrosion/irritation	: Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	: Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact cutané	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation	: Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	: Peut produire une réaction allergique.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire	
Corrosion/irritation	: Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Ingestion	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aspiration	: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances avec un risque d'aspiration.
Corrosion/irritation	: Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.
Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	DL50 (orale)	1020 mg/kg bw		Rat
	CL50 (inhalation)	100 mg/m3		Rat
	Irritation de la peau	Irritant		Lapin
	Irritation des yeux	Fortement irritant		Lapin
	Sensibilisation cutanée	Sensibilisant.	OECD 406	Cobaye
	NOAEL (orale)	30 mg/kg bw/d	OECD 408	Rat
	Génotoxicité - in vitro	Genotoxic	OECD 473	
	Génotoxicité - in vivo	250 mg/kg bw/d	OECD 474	Souris
	NOAEL (développement, orale)	Non-tératogène		
	NOAEL (fertilité, orale)	24 mg/kg bw/d		Rat
	DL50 (dermale)	4115 mg/kg bw		Rat

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	: Non applicable.
Autres informations	: Non applicable.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

*



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 1792 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 3021 mg/l. Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer les eaux souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/VPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien : Non applicable.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Non applicable.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets chimiques. Éliminer ce produit dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Avertissements supplémentaires : Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.

Evacuation des eaux usées : Ne pas rejeter dans l'environnement, les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN Numéro : Aucun.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : Non régularisé.

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'IMDG.

Polluant marin : Non

IATA (Air)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'IATA.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

*

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 20020/878 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres réglementations en vigueur. Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents). Directive 2008/98/CE (déchets).
: Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (ChemV). Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux (Chem RRV). Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité. Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV).

Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3. ICPE No:

ICPE No : Non applicable. Non classifié selon le Décret n° 2014-285.

Teneur en COV soumis à : 70 g/l
taxe (La Suisse)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

*

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 2020/878 datée du 18 juin 2020 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ADR	: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE	: Estimation de la toxicité aiguë
CLP	: Classification, étiquetage et emballage
CMR	: Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction
CEE	: Communauté économique européenne
GHS	: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IATA	: Association internationale du transport aérien
Recueil IBC	: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICPE	: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	: Code maritime international des marchandises dangereuses
DL50/CL50	: Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
MAC	: La valeur limite d'exposition
MARPOL	: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NO(A)EL	: Dose sans effet (adversible) observable
OECD	: Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	: Persistant, bioaccumulable et toxique
PC	: Catégorie de produits chimiques
PT	: Type de produit
REACH	: Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
RID	: Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
STP	: Installation de traitement des eaux usées
SU	: Secteur d'utilisation
VME/VLE	: Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
ONU	: Organisation des Nations Unies
UFI	: Identifiant unique de formulation
COV	: Composés organiques volatils
vPvB	: Très persistant et très bioaccumulable

Des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations par exemple, les données toxicologiques des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, IFRA, CESIO, le règlement CE 1272/2008, etc.

Procédure employée pour appliquer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Non classifié : Sur la base des méthodes d'essai, jugement d'experts, principes d'extrapolation et méthodes de calcul.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Flam. Liq. 2	: Liquide inflammable, catégorie 2.
Acute Tox. 4	: Toxicité aiguë, catégorie 4.
Skin Irrit. 2	: Irritation cutanée, catégorie 2.
Eye Dam. 1	: Lésions oculaires graves, catégorie 1.
Eye Irrit. 2	: Irritation oculaire, catégorie 2.
Skin Sens. 1/1A/1B	: Sensibilisation cutanée, catégorie 1/1A/1B.
STOT SE 3	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3.
Aquatic Acute 1	: Danger pour le milieu aquatique aiguë, catégorie 1.

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Des conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs: aucun.

Fin de la fiche de données de sécurité.

Date d'impression : 2023-03-07